

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE
 QUÉBEC.

J. Ed. Boily, N.P., Président,

J. Geo. Lefavre, Secrétaire,

Alphonse Côté, Trésorier.

J. T. LACHANCE, Ecr.,

23 rue St. Jean, Québec, le 14 mai 1907.

Agent en Chef,

Manufacturers Life Ins. Co.,

Québec.

CHER MONSIEUR :—

J'accuse réception, pour la Société de Construction Permanente de Québec, d'une somme de \$1,060, en règlement de la police que je vous inclus, numéro 14547, émise sur la vie de feu l'hon. L. A. de Billy, et transportés à la Société.

Je suis heureux de pouvoir témoigner en votre faveur pour la promptitude avec laquelle cette réclamation a été réglée, votre Compagnie ayant payé environ une dizaine de jours après avoir reçu les papiers nécessaires prouvant le décès de l'hon. Monsieur de Billy.

Vous remerciant encore une fois de votre peine et vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit de vous attendre,

Je demeure, cher monsieur,

Votre tout dévoué,

J. GEO. LEFAIVRE,

Secrétaire.